

Le FCPE Agrica Épargne Défensif est un fonds dont l'actif peut-être investi dans des supports relevant des marchés action, obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 3 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 02/01/2022, cet indice est composé de : 50% Barclays Eur Agg Treas + 30% €STR + 20% MSCI EMU NR).

Agrica Épargne Défensif est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Clinatéc.

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque



Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	48,79
Actif net portefeuille (EUR)	36 144 196,59

Date de création 3 août 2004

Forme juridique

Fonds Commun de
Placement d'Entreprise
(FCPE)

Code AMF 990000086429

Devise EUR

Classification AMF -

Durée de placement recommandée 3 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,8%

Frais de gestion indirects maximum 0,75%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	3,89%
Volatilité indice	4,05%
Alpha de Jensen	-0,40%
Tracking error	0,63%
Ratio de Sharpe	0,15
Ratio d'information	-0,72
Sensibilité	4,43

Performances 30/01/2024

Performances	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	0,11%	5,72%	0,11%	4,48%	-1,31%	6,32%
Ind. de réf. Déf *	-0,06%	5,77%	-0,06%	4,93%	-1,84%	6,63%
Écart	0,17%	-0,06%	0,17%	-0,45%	0,53%	-0,32%

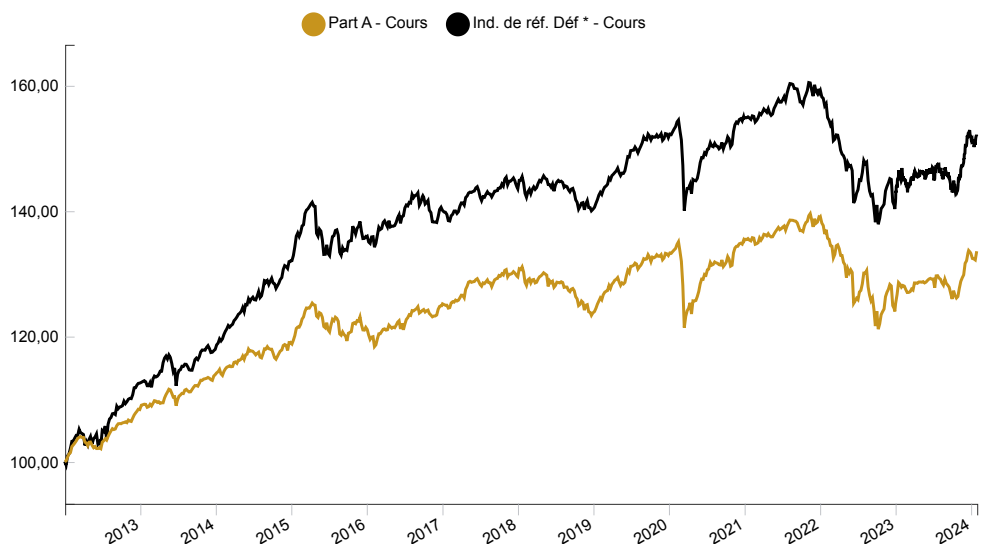
Historique des performances annuelles

Performances	2023	2022	2021	2020	2019
Part A	7,63%	-10,76%	2,74%	1,75%	7,40%
Ind. de réf. *	8,38%	-11,72%	2,53%	2,13%	8,27%

Part A créée le 03/08/2004

Disclaimer : Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100)



* Historique Indices de Référence Défensif :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 85% JPM EMU Government Bond Index + 15% MSCI EMU. Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 85% EuroMTS Global + 15% CAC40 dividendes réinvestis. A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 55% EuroMTS Global + 30% EONIA + 15%MSCI EMU Net A partir du 03/01/2017, l'indicateur de référence est 50% EuroMTS Global + 30% EONIA + 20%MSCI EMU Net A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% EuroMTS Global + 30% €STR + 20%MSCI EMU Net.

*** A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% Barclays Eur Agg Treas. TR + 30% €STR + 20%MSCI EMU Net.**

Commentaire de gestion

Les marchés

Aux Etats-Unis, l'inflation sur le mois de décembre accélère légèrement à +3.4% contre +3.1% précédemment en raison d'effets de base liés aux prix de l'énergie moins avantageux tandis que l'inflation sous-jacente continue sa décrue, à +3.9% contre +4% le mois dernier.

En Zone Euro, les chiffres de janvier ont été publiés en fin de mois, ils affichent également un léger rebond à +2.8% pour l'inflation totale, ainsi qu'une confirmation du ralentissement à +3.3% pour l'inflation sous-jacente.

Les principales Banques Centrales ont tenu leur première réunion de l'année 2024. La BCE maintient ses taux directeurs inchangés tout comme son discours attentiste : le suivi de l'évolution des salaires en Zone Euro sera la prochaine variable clef.

Aux Etats-Unis aussi, la Fed conserve ses taux directeurs inchangés et diffère les anticipations d'une première baisse de taux pour mars à une prochaine échéance. En effet, la robustesse de l'économie américaine couplée à un marché de l'emploi solide offre une marge de manœuvre confortable quant à la nécessité d'un ajustement à la baisse des taux directeurs à très court terme.

Si ces communiqués ont influencé quelque peu les marchés obligataires, les marchés actions sont désormais focalisés sur la saison des publications annuelles qui bat son plein. Des résultats de bonne facture, dans les secteurs de la technologie et du luxe notamment, ont permis au MSCI EMU de prolonger son rallye entamé fin 2023, il progresse ainsi de +2.2% en janvier. Aux Etats-Unis, le S&P 500 gagne +1.7% (en USD).

Les taux d'intérêt à 10 ans français et allemand se sont tendus d'une dizaine de points de base et s'établissent à 2.7% pour l'OAT et 2.2% pour le Bund. Le Treasury américain reste inchangé, à 3.9%. L'indice des obligations souveraines de la Zone Euro recule de -0.5% sur le mois.

Les opérations

Au sein de la poche obligataire, nous avons réduit les fonds Astria et Ostrum SRI EUR Sovereign afin de renforcer les positions sur Amundi EMU Govies ainsi que BNP EUR Government Bond.

De plus, l'exposition au crédit a été augmentée via le fonds M&G European Credit.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (20%). L'exposition aux marchés obligataires est sous-pondérée (46% contre 50%) tandis que l'exposition aux marchés monétaires est surpondérée (32% contre 30%).

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (88%), des obligations d'entreprises complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche monétaire est composée de fonds de performance absolue (35%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (45%) ainsi que de fonds monétaires (20%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 29 décembre au 30 janvier, le FCPE réalise une performance de +0.1% contre -0.1% pour son indice de référence.

Les trois poches constituant le portefeuille contribuent à la surperformance relative sur le mois.

Au sein de la poche actions, les meilleurs contributeurs à la performance relative sont Agrica Epargne Euro Sélection et Fagus.

Au sein de la poche obligataire, le principal contributeur à la performance relative est M&G European Credit tandis que son unique détracteur est Ostrum SRI EUR Sovereign.

Enfin, dans la poche monétaire, les principaux contributeurs sont DNCA Alpha Bonds et Lazard Credit Opportunities.

Composition du portefeuille

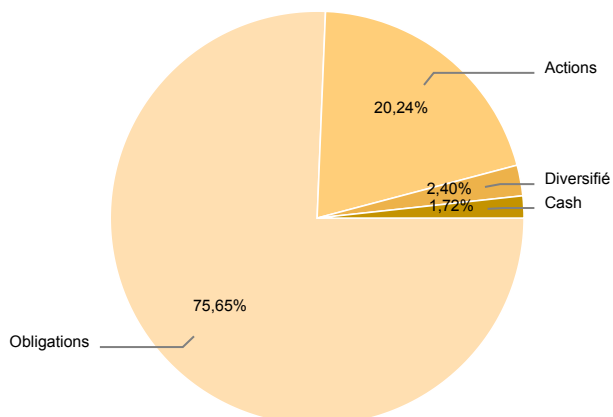
Nombre de lignes

18

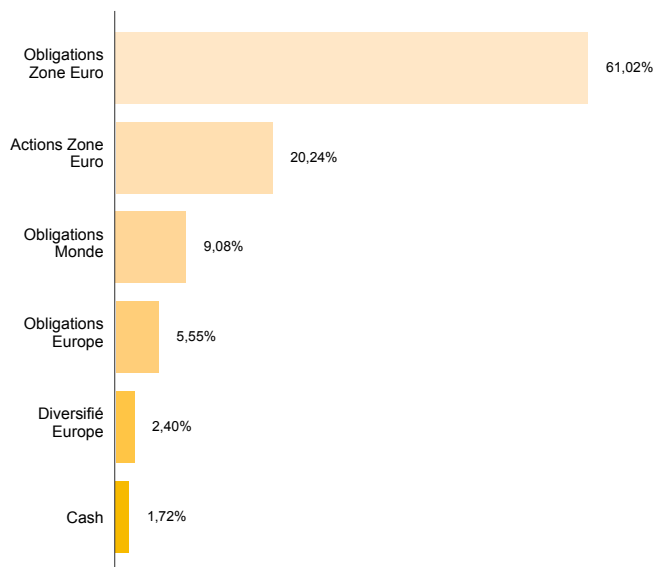
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

SCHELCHER SHORT TERM ESG-C	Obligations Zone Euro	14,13
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	13,12
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	10,01
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	7,28
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	6,17
AE EURO SELECTION	Actions Zone Euro	5,79
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	5,55
OSTRUM SRI EURO SOVERGN-ICEU	Obligations Zone Euro	5,33
BNP EURO GOVERN BD-I	Obligations Zone Euro	4,98
AMUNDI-QUERCUS-CD	Actions Zone Euro	4,07

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 30/01/2024.